

# Les pensions sous l'angle du rendement

Dans sa dernière publication, la Fondation Idea a abordé l'épineux sujet de la pension selon le critère du rendement des cotisations en se basant sur trois scénarii.

Les économistes du laboratoire d'idées Michel-Édouard Ruben et Muriel Bouchet ont calculé le rendement promis par le système de retraite grand-ducal pour un salaire faible, un moyen et un très élevé. Il en résulte que le taux de rendement est très haut quels que soient les revenus annuels touchés.

De notre journaliste  
Aude Forestier

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le sujet des pensions au Luxembourg est clivant. D'un côté, pour certains, tout va bien dans le meilleur des mondes. Le système aujourd'hui en place est «particulièrement généreux». En effet, le niveau de vie des pensionnés au Grand-Duché est supérieur à celui des actifs et peu coûteux, car accumulant les excédents, disposant de réserves conséquentes et ne coûtant que 9,4% du PIB contre 12% en moyenne dans la zone euro. Les plus pessimistes disent, au contraire, que le danger guette. Car la bonne santé de l'assurance maladie est un «trompe-l'œil» et que, entre autres, un poids sans cesse croissant pèsera sur les épaules des actifs qui financent les pensionnés et autres dépenses comme l'éducation des jeunes. Et que le système serait déficitaire autour de l'année 2023.

## Une palette de salaires

La Fondation Idea a fait le pari de traiter la question des pensions d'une autre manière. Dans l'idée du mois intitulée «Pensions pensions!», les économistes Michel-Édouard Ruben et Muriel Bouchet ont répondu à la question suivante: combien rapporte un euro de cotisation en se



Photo: afp

Le Luxembourg compte 400 000 travailleurs qui doivent supporter le poids des pensions par les cotisations qu'ils versent.

basant sur les règles de calcul existantes? En prenant trois cas types. À savoir Carlo, qui a touché en 2016 un salaire «faible» de 39 426 euros brut, Auguste, qui a eu un salaire «moyen» de 78 853 euros, et Richard, qui a reçu un salaire «très élevé» de 236 559 euros. Nés tous les trois le 31 décembre 1956, salariés du privé ayant une carrière s'étalant de 1979 à 2016 et quatre ans d'études post-bac entre 1975 et 1978, il est supposé qu'ils recevront leur pension à partir de janvier 2017 et que leur vie s'arrêtera à l'âge de 82 ans.

En se basant sur ces hypothèses, le rendement du système de pension a été calculé pour chaque personne. Cela est fait «en rapprochant les prestations qu'ils recevront tout au

long de leur retraite aux cotisations qu'ils auront versées durant leur vie active», en prenant en compte les cotisations versées (16% pour le salarié et 8% pour l'employeur), disent les auteurs de la publication.

## De longs mois de récupération

Le taux de rendement lui, peut-être vu comme «le taux sans risque auquel auraient dû être placées les mêmes cotisations» sur la même période «pour offrir le même flux de prestation». Il est de 7,45% pour Carlo, 7% pour Auguste et 6,45% pour Richard. Quel que soit le salaire, ce pourcentage est très haut.

La fortune nette, c'est-à-dire, la différence entre les cotisations versées et

les pensions perçues, est de 517 000 euros pour Carlo, 875 000 euros pour Auguste et de 1,5 million d'euros pour Richard. Quant au délai de récupération, la durée nécessaire pour que ce qui a été versé sous la forme de cotisations soit récupéré pendant la période de pension est de 68 mois pour Carlo, 76 mois pour Auguste et de 79 mois pour Richard, en sachant que l'espérance de vie à 60 ans est de 264 mois.

Les résultats présentés par la Fondation ne permettent pas de savoir si le système est soutenable. Selon Michel-Édouard Ruben, interrogé par nos soins hier, «le papier dit ce que le système offre en termes de rendement et de rentabilité». La soutenabilité fera l'objet d'une autre publication d'après l'économiste.